

« Les parents qui rentrent dans l'école sont angoissés. Le rôle de l'école est de les rassurer. » **Bruno HUMBEECK**

**1914** C'est alors que l'école est devenue obligatoire et que le désamour parents/école a démarré.

**Écoles-familles : des relations compliquées**

# Parents-école, le grand désamour

**Familles et école n'ont jamais eu de relation très harmonieuse. Mais le fossé se creuse désormais plus que jamais.**

● **Catherine ERNENS**

**E**ntre parents et enseignants, le torchon brûle. C'est de plus en plus vrai. Ce désamour ou cette confrontation est pourtant historique. Il est né en même temps que l'obligation scolaire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En Belgique, l'école est devenue obligatoire en 1914 et effective en 1918. Auparavant, l'enfant était une main-d'œuvre utile pour les parents. Les congés d'été ont d'ailleurs été instaurés comme compromis à l'époque, pour les travaux des champs.

Longtemps les écoles ont été des institutions closes. Avant les années 60, il n'y avait aucune récrimination à caractère pédagogique des parents. Le pédagogue Philippe Mérieu a analysé ce basculement vers la méfiance, voire la défiance. Les parents vont découvrir qu'il n'y a pas une seule bonne méthode, mais plusieurs pos-

sibles. L'école a commencé à ne plus garantir la réussite socioprofessionnelle. Le niveau d'études des parents eux-mêmes va augmenter.

Aujourd'hui, les recours contre les décisions des écoles pleuvent. Les changements d'établissements sont fréquents. Les pressions de certains parents sont de plus en plus nombreuses. « *Mais pas de tous les parents, témoigne cet ancien directeur d'école.*

*Ce sont souvent les parents les plus aisés qui introduisent des recours, parfois à tort et à travers. Et des recours qui se justifieraient pleinement ne le sont pas dans des milieux moins favorisés parce que les parents n'osent pas, ne savent pas ou sont tout simplement absents de la scolarité de leur enfant.* »

Le psychopédagogue Bruno Humbeeck confirme : « *Les profs ont parfois beaucoup plus de mal avec des parents très favorisés qui sont des consommateurs d'école et veulent des enfants hyperperformants. On a moins ces problèmes avec des pays comme la Finlande ou la Suède parce que les profs sont tous universitaires eux-mêmes et sont respectés. En milieu défavorisé, les devoirs durent cinq à six fois plus longtemps. Les parents finissent par se décourager de ce surinvestissement. L'enfant, lui, est abîmé. Et c'est l'abandon des deux côtés.* » ■

## Les cités de l'éducation

Un projet de « cités de l'éducation » est sur la table de la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet (cdH). Il fait suite à une recherche menée de 2008 à 2013 autour des « parents, partenaires de l'éducation », sous la ministre Marie-Dominique Simonet. Le fait de maîtriser (ou pas) un langage, et donc des codes, fait une énorme différence pour l'enfant et ses parents confrontés au milieu scolaire. Le projet veut amener parents, enseignants et enfants à travailler, chacun de manière différente, sur cette maîtrise d'un langage commun. L'action sera menée dès la petite enfance. Elle sera menée jusque sur le lieu des « parents-travailleurs » avec une sensibilisation des ressources humaines au bien-être des enfants. Forum, ateliers, ouverture aux médias...

**C.Ern.**

# «Il y a beaucoup de jugements»

**Bruno Humbeek, vous êtes psychopédagogue à l'Université de Mons. Vous estimez que les parents ne doivent pas rentrer dans l'enceinte de l'école. Pourquoi ?**

Les parents qui rentrent dans l'école sont angoissés. Le rôle de l'école est de les rassurer. Il faut organiser d'autres rencontres que les bulletins. Les profs se plaignent de n'avoir là que les parents des enfants qui ne posent pas ou peu de problèmes. Mais si on réunit les parents autour d'un petit film fait sur l'enfant, tous les parents viennent parce qu'il n'est pas question de points mais de l'épanouissement de l'enfant.

**Avoir des parents actifs, ce n'est pas bien ?**

Si, si. Les associations de parents, c'est très bien. Mais pas si c'est de manière autoritaire. C'est l'école qui décide, gère et en contrepartie elle doit expliquer ce qu'elle décide et pourquoi. Quand une association de parents essaie de soumettre une école aux horaires calqués sur le rythme biologique et décide de faire démarrer le cours à 9 h 30, pour les parents qui travaillent à la poste, par exemple, ça exige une garderie très tôt le matin.

Les parents plus aisés peuvent souvent, eux, s'arranger.

**et les familles sont-elles souvent difficiles ?**

Il y a beaucoup de jugements des deux côtés. Lors des réunions parkings des parents, 80 % du temps est utilisé pour parler sur le dos des enseignants. Et pareil du côté des salles de profs, 80 % du temps est sur le dos des familles. Cela donne une forme de paix armée parce qu'on ne se connaît pas et on ne se respecte pas.

**Quand intervenir ?**

Dès qu'il y a souffrance. Chacun, école comme parents, doit alors intervenir mais chacun à sa place. L'épanouissement de l'enfant doit être au centre. ■

**Pourquoi les relations entre l'école**

**C. Ern.**

## Les trois pièges de la co-éducation

La co-éducation désigne un espace intermédiaire à partir duquel l'école et la famille replacent l'enfant au centre du processus d'apprentissage et deviennent des partenaires éducatifs, à la fois complémentaires et différents.

Trois pièges doivent être évités pour que ça fonctionne :

**1. Co-éduquer n'est pas co-enseigner.** Parents et enseignants ont des savoirs différents à transmettre aux enfants. À ce titre, «le devoir scolaire est un lieu de confrontation massif», estime Bruno

Humbeek. *Le devoir est censé être un exercice des compétences acquises en classe et pas un lieu où le parent enseigne à la place du prof. Les parents ne sont pas les mieux placés pour faire les devoirs. Il faut arrêter ça. Et alors les enseignants arrêteront de corriger les devoirs faits par*

*des parents dans lesquels ils ne savent même plus reconnaître les compétences acquises vraiment par l'enfant. »*

**2. Co-éduquer n'est pas co-gérer.** L'école est le lieu des enseignants, de la direction et des enfants, pas celui des parents.

«Quand on fait venir les parents à l'intérieur des classes, comme souvent en maternelle, les institutrices ne parviennent plus à les avoir dehors. La place des parents n'est pas dans l'école comme la place de l'école n'est pas d'être dans les familles. »

**3. Co-éduquer n'est pas éduquer les familles.** Il ne s'agit pas de contrôler les familles. «L'école n'a pas à être la police des familles et à émettre des jugements sur par exemple l'éducation à la politesse, la séparation des parents ou autres...» ■

**C. Ern.**